

**Site classé**  
Patrimoine  
national



## *Parc du château de Lapalisse*

*Allier*

**Date de l'arrêté : 24 avril 1968**

**Communes concernées : Lapalisse**

**Superficie : 6,17 ha**

Le parc du château de Lapalisse, résidence du célèbre Maréchal de France La Palice, se déploie vers l'est et le sud, à l'arrière du bâtiment du même nom classé Monument Historique.

Un beau panorama s'offre au regard, depuis la terrasse plantée de marronniers qui jouxte le corps de logis et qui délimite la propriété à l'est, sur la ville de Lapalisse et la vallée de la Besbre. Cette terrasse prend appui sur les anciens remparts du château, qui lui servent de murs de soutènement. Mais dans les années cinquante, l'aménagement à leurs pieds et en contrebas du château de la route nationale 7 les fragilise tellement

qu'apparaît un glissement de terrain entraînant aussi les fondations. La décision de classer l'ensemble est donc prise en avril 1968, d'autant plus vite que le trafic intense de poids lourds laisse présager du pire.

Cette figure de la terrasse ouverte sur le paysage est une des caractéristiques des jardins classiques, tels que l'énonce le jardinier Dezallier d'Argenville dans *La théorie et la pratique du jardinage* (1708), synthèse de l'art des jardins réguliers français du XVII<sup>ème</sup> siècle. "*Quel avantage y aurait-il de planter un jardin dans un endroit enterré, triste et bouché ? Il n'y a rien de plus divertissant ni de plus agréable dans un jardin, qu'une belle vue et l'aspect d'un beau pays.*"

De cette même terrasse, et en vertu de ce principe, on peut admirer à l'est le paysage d'un petit vallon humide, qui rappelle un fragment de jardin paysager anglais du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

Au nord du parc, un troisième point de vue permet une échappée sur la campagne alentour sans que le regard ne soit entravé par les limites du parc.

Ce parc était jadis meublé de statues et de jeux d'eau, mais la succession des époques et la dissolution des limites d'origine de la propriété rendent difficiles l'interprétation de ces morceaux de paysages. On décèle ainsi à l'état de traces des figures (broderies, statuaires, bassins) et des tracés (allées, terrasses, alignements, bosquets) caractéristiques des jardins classiques.

En 2006, le tracé de la route nationale 7 a été modifié, en contournement de Lapalisse, plaçant ainsi définitivement le château et son parc à l'abri des vibrations de la circulation.

### **Type d'intérêt**

Pittoresque

### **Accès**

#### **Libre pour le parc**

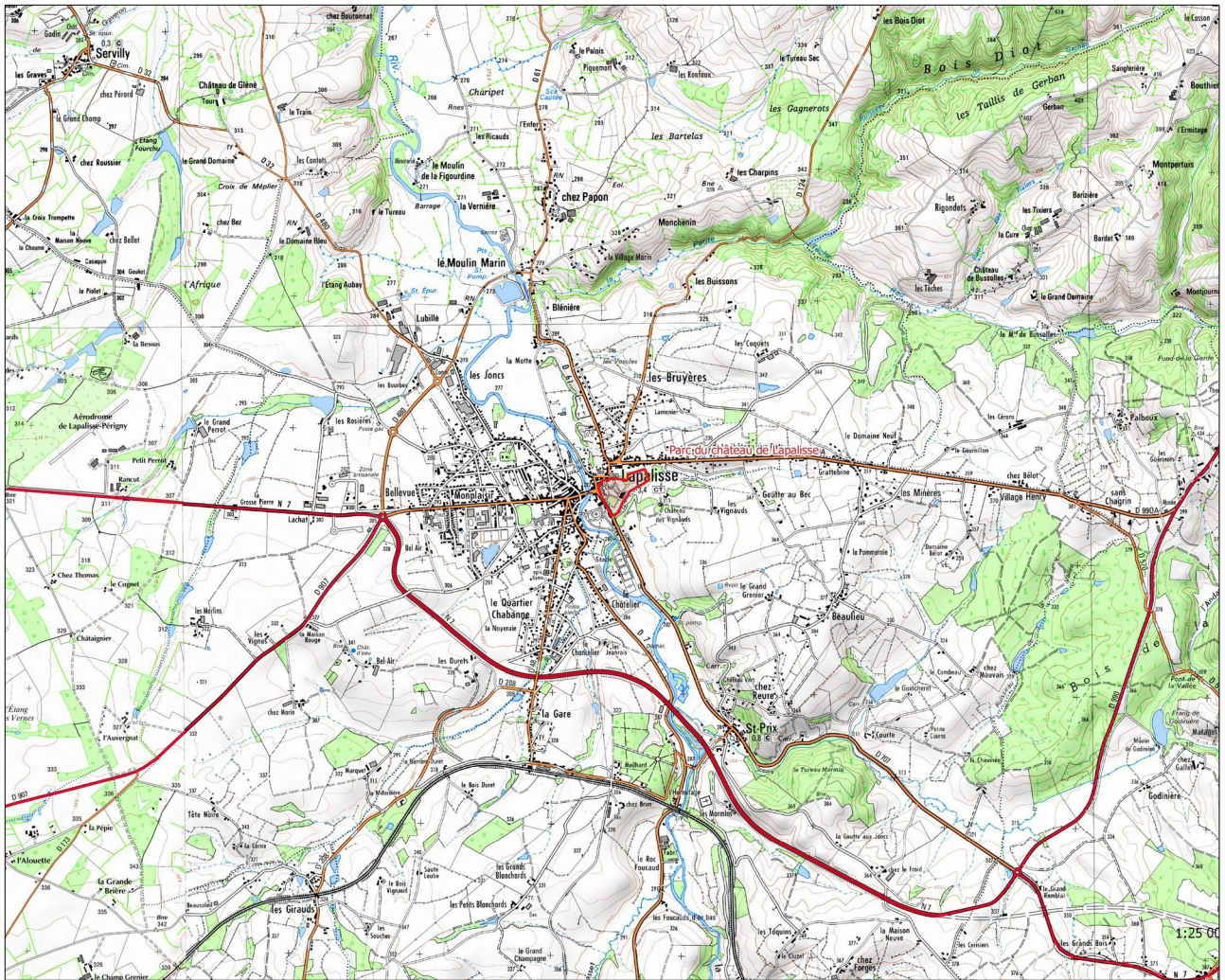
Payant, sur visite, pour le château

### **Tourisme**

Château de Lapalisse : 04 70 99 37 58

[www.lapalisse-tourisme.com](http://www.lapalisse-tourisme.com)

## Carte du site



Mise à jour : DREAL 2016

